



# **APPEL A PROJETS 2019**

**Programmes agricoles de recherche appliquée et expérimentation de la Région des Pays de la Loire**

## 1- Contexte et enjeux

Dans le cadre de sa stratégie agri-alimentaire, la Région accompagne l'expérimentation et la recherche appliquée rapidement transférables avec l'objectif d'un développement durable en agriculture, en partant des besoins effectifs des agriculteurs, dans les filières agricoles suivantes :

- Filières animales : Bovins lait, bovins viande, ovins, caprins, porcins, aviculture, cuniculture, apiculture,
- Filières végétales : Agronomie - prairie - grandes cultures, maraichage, muguet, horticulture ornementale, cultures fruitières, cidriculture, plantes à parfum, aromatiques et médicinales - semences, champignons, tabac, vin

Les programmes d'expérimentation et de recherche appliquée diffusent des informations et des techniques aux producteurs qui leur permettent de répondre aux enjeux de multiperformance auxquels ils font face : amélioration de la compétitivité (avec notamment une analyse stratégique globale, allant des coûts de productions à la valorisation des produits), adaptation à l'évolution de la société, respect de l'environnement par une approche systémique. Les projets devront s'articuler autour d'une analyse stratégique de la problématique.

Par ailleurs, cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de spécialisation intelligente relative à « l'alimentation et les bio-ressources : des attentes des consommateurs aux systèmes de production agricole »

## 2 -Objet

Cet appel à projet est intégré dans la politique de recherche appliquée et expérimentation agricole de la Région des Pays de la Loire. Il concerne exclusivement le volet amont, c'est-à-dire des projets de recherche liés à la production agricole.

Il est orienté en premier lieu vers une approche filière, sans être exclusive par rapport à des thématiques transversales. En effet, la coopération entre filières et le croisement des approches peuvent améliorer l'efficacité globale des systèmes dans une logique gagnant/gagnant. Les modalités de création de valeur ajoutée et de sa répartition pourront notamment être un axe de travail des projets.

Des indications sur les domaines d'intervention ciblés sont précisées en annexe.

## 3- Public ciblé par l'appel à projets

Peuvent être porteuses d'un projet les structures suivantes :

- toute organisation professionnelle agricole
- coopératives agricoles
- entreprises agricoles
- centres techniques
- organismes de recherche

## 4- Critères de sélection et d'exclusion

Les principaux critères de sélection sont :

Critère	Principes	Notation
Intérêt régional et stratégique du dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concerne prioritairement des filières régionales,</li> <li>- intérêts qualitatifs, quantitatifs et prospectifs du projet,</li> <li>- Intérêt stratégique du projet, notamment au regard de la stratégie agri-alimentaire régionale.</li> </ul>	1 à 12
Qualité de la coopération mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité, complémentarité, quantité et degré d'implication des partenaires,</li> <li>- Utilisation de l'ensemble de la chaîne de compétence,</li> <li>- Approche ascendante, implication des exploitants agricoles bénéficiaires finaux et des réseaux innovants,</li> <li>- Lorsque cela s'avère pertinent, la mise en avant de coopérations interrégionales.</li> </ul>	1 à 9
Caractère innovant et anticipatif du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets innovants sont mieux notés que les projets inscrits dans une continuité.</li> <li>- Analyse faite notamment au regard de la qualité de l'état de l'art fourni dans le projet.</li> </ul>	1 à 9
Qualité du protocole du dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation entre objectifs et moyens techniques et scientifiques mis en œuvre.</li> <li>- Intégration des sciences sociales et de la problématique du changement de pratiques.</li> <li>- Capacité du protocole à répondre efficacement à la problématique posée.</li> </ul>	1 à 6
Cohérence entre les objectifs sociaux/environnementaux/économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse stratégique globale prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la problématique,</li> <li>- Capacité du projet à améliorer significativement les performances agricoles.</li> </ul>	1 à 5
Diffusion des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens de diffusion adaptés pour atteindre les agriculteurs, la profession et les décideurs.</li> <li>- Capacité du projet à entraîner des changements de pratiques chez le public cible.</li> </ul>	1 à 4
Comité de pilotage / Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un comité de pilotage efficient</li> </ul>	1 à 3
<b>Note globale</b>		<b>Mini 7, Maxi 48</b>

Les principaux critères d'exclusion sont :

- Dossier reçu après la date limite
- Dossier incomplet
- Dossier ne respectant pas le format imposé
- Projet ne prévoyant pas les conditions de valorisation et de diffusion des résultats
- Dossier recouvrant un projet en cours ou déjà réalisé par ailleurs
- Dossier ne concernant pas la recherche appliquée agricole
- Dossier ne relevant pas de l'intérêt régional

La sélection des projets se fera sur cette base en cohérence avec les orientations politiques de la Région des Pays de la Loire, de la SRI-SI et en prenant en compte notamment l'importance et l'équilibre des productions présentes sur les territoires.

## 5- Modalités de soutien financier

Les projets sélectionnés seront financés par la Région.

Le soutien aux projets retenus prend la forme d'une subvention régionale maximale de 40 % des dépenses éligibles (sauf cas particuliers).

La Région se réserve le droit, dans le cas de projets pouvant être éligibles à l'action 1.2.1 du Document de mise en œuvre du Programme opérationnel régional FEDER/FSE, « Soutien aux projets collaboratifs de R et D et aux projets d'innovation »<sup>1</sup>, d'orienter le projet vers un soutien du FEDER.

Dans tous les cas, en fonction de la nature du projet présenté, l'aide devra être basée sur le régime cadre exempté de notification N°SA 40391 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2014-2020.

## 6- Durée des projets déposés

La durée maximale des projets est 3 ans (une dérogation est acceptée pour les projets liés à l'agronomie pour des recherches ou expérimentations liés à des rotations ou à des cycles culturaux longs, dans des cas dûment argumentés).

## 7- Calendrier

La date limite de remise des dossiers est fixée au 23 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi)

## 8- Montage du dossier

Le dossier dûment complété (la version numérisée est disponible sur le site internet de la Région des Pays de la Loire) doit être expédié à la Région sous deux formes :

En fichier « word » à l'adresse [pauline.mandineau@paysdelaloire.fr](mailto:pauline.mandineau@paysdelaloire.fr) au plus tard le 23 novembre 2018.

En version papier (3 exemplaires) à l'attention de :

**Madame la Présidente du Conseil Régional :**  
**Service alimentation, agriculture, pêche et bois**  
**Hôtel de la Région**  
**1, rue de la Loire**  
**44 966 Nantes Cedex 9**

---

<sup>1</sup> Document consultable sur [www.europe.paysdelaloire.fr](http://www.europe.paysdelaloire.fr)

**ANNEXE :****Indications de travaux et d'études pour l'appel à projets 2019 en recherche appliquée et expérimentation agricole de la Région des Pays de la Loire****Selon les filières, les domaines suivants pourront notamment être étudiés :****Concevoir des systèmes améliorant les ressources propres de l'exploitation et leur valorisation :**

- Autonomie alimentaire et autonomie des systèmes d'exploitation
- Conditions de travail
- Dimensionnement des ateliers
- Conception et utilisation des bâtiments (modernisation, énergie, bien-être, santé au travail, qualité...)
- Passage en système biologique et adaptation de son système biologique, agroécologie,
- Baisse des charges de mécanisation et agriculture de précision
- Rotations culturales
- Maîtrise de l'eau (quantitative et qualitative)

**Améliorer l'efficacité des intrants et maîtriser les bio-agresseurs (approche préventive et curative) :**

- Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires et antibiotiques
- Développement de la PBI
- Produits de traitements alternatifs...

**Mobiliser les ressources génétiques (innovations variétales...)****Préserver les sols et l'environnement (lien au sol, cultures améliorantes...)****Energie, gaz à effet de serre, sécheresse** (sur cette thématique, un partenariat avec l'ADEME est fortement recommandé)

- Réduction des consommations d'énergie
- Production d'énergies renouvelables (méthanisation...)
- Approche carbone
- Systèmes résistants à la sécheresse et favorisant les économies d'eau, résistants aux aléas climatiques...

**Améliorer la valorisation des produits issus de l'agriculture en travaillant notamment sur la qualité des produits et l'approche marketing.**

## FICHE D'IDENTITE DU PROJET

**Titre :**

**Acronyme :**

**Positionnement :**

- Filière :

- Grandes cultures,  Maraichage et cultures légumières,  PPAM,  Champignons,  
 Horticulture,  Viticulture,  Arboriculture,  Bovin lait,  Bovin viande,  Ovin,  Caprin,  
 Porcin,  Aviculture,  Apiculture,  Cuniculture,  Autres (préciser) : .....

- Thématique : .....

### **Partenaire 1<sup>2</sup> (maîtrise d'ouvrage)**

<b>Nom de la structure :</b> .....	
Forme juridique : .....	
<b>N° SIRET :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Adresse : .....	
Code Postal : .....	Commune : .....
<b>Représentant légal :</b> Nom - Prénom : ..... Fonction : .....	
<b>Coordinateur du projet :</b> Nom - Prénom : ..... Tel : .....	
Fonction : ..... courriel : .....	

### **Partenaire 2**

<b>Nom de la structure :</b> .....	
Forme juridique : .....	
<b>N° SIRET :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Adresse : .....	
Code Postal : .....	Commune : .....
<b>Représentant légal :</b> Nom - Prénom : ..... Fonction : .....	
<b>Coordinateur du projet :</b> Nom - Prénom : ..... Tel : .....	
Fonction : ..... courriel : .....	

<sup>2</sup> Est défini comme partenaire : toute structure engageant dans le projet du personnel et/ou un montant financier.

**Partenaire 3**

<b>Nom de la structure :</b> .....	
Forme juridique : .....	
<b>N° SIRET :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Adresse : .....	
Code Postal : .....	Commune : .....
<b>Représentant légal :</b> Nom - Prénom : ..... Fonction : .....	
<b>Coordinateur du projet :</b> Nom - Prénom : ..... Tel : .....	
Fonction : ..... courriel : .....	

Remplir autant d'encadrés qu'il y a de partenaires bénéficiaires du projet.

**Nombre de personnes impliquées dans ce projet (équivalent temps plein : en pourcentage)**

Nom Prénom Structure	fonction*	temps consacré au projet (ETP)	Rôle

\*chercheurs, enseignants chercheurs permanents, doctorants, post doctorants, étudiants, ingénieurs, techniciens, professionnels, stagiaires, administratif, chef de projet...

Pièces à joindre à la demande, pour chaque demandeur :

Relevé d'identité bancaire ou postal de chaque demandeur.

La Région se réserve le droit de solliciter tout autre document qui s'avérerait nécessaire à l'instruction de la demande.

**Date de début du projet :** .../.../.....

**Date de fin du projet :** .../.../.....

**Durée du projet (en mois) :** .....

**Coût complet du projet et coût par année :**

HT

TTC

**Visa du Responsable de projet :**

Nom, prénom, date et signature du coordinateur du projet

## **1- RESUME « GRAND PUBLIC »**

*(15 lignes au maximum Arial Narrow - caractère 11)*

Nota : Préciser objectifs et résultats attendus, acteurs ciblés, etc.

## **2- DESCRIPTION DU PROJET**

### **A – Objectifs et contexte :**

- Etat des lieux ou état de l'art (recherche documentaire préalable) et résultats déjà acquis (notamment, si le projet s'inscrit dans la continuité ou en complémentarité d'un projet déjà financé par la Région, fournir les résultats de ces projets. Si le projet est toujours en cours, fournir des résultats intermédiaires)
- Acteurs de la ou des filières ciblés
- Objectifs
- Intérêt

### **B – Description du projet : (5 pages maximum - Arial Narrow - caractère 11)**

- Méthodologie, présence d'un chef de projet, identification d'un comité de pilotage
- Organisation du projet
- Partenariat – modalités de coordination du projet. Identification des partenaires participant plus de 5 jours au projet, convention ou projet de convention entre les partenaires

### **C - Résultats et potentiel de développement : (2 pages maximum en Arial Narrow - caractère 11)**

- Résultats attendus (quels indicateurs d'évaluation ?...),
- Nombre de producteurs concernés, identification des facteurs sociaux du changement de pratiques chez le public cible, impacts escomptés.
- Potentiel de développement (dans le domaine d'étude) pour la filière régionale concernée
- Valorisation et diffusion des résultats (modalités, estimations budgétaires)
- Méthode d'évaluation du projet

### **D – Coordinations avec d'autres projets (interrégionaux, européens, ...) (1 page maximum Arial Narrow - caractère 11)**

- Articulation avec d'éventuels autres projets

### **E- Plan de financement sur la durée totale du projet et détail par action et par année (préciser si TTC ou HT) (1 page maximum Arial Narrow - caractère 11)**

- Afficher l'aide de la Région des Pays de la Loire
- Afficher les autres financements du projet (Casdar, FAM, Interpro, partenariat privé, autres ...)
- Préciser s'il y a des versements de fonds à des partenaires du projet (**possible uniquement si le porteur de projet bénéficie d'un comptable public**)
- Indiquer le plan de financement pour chacun des partenaires impliqués dans le projet, ainsi que le plan de financement consolidé.
- *Trame de présentation page suivante*



### Trame de plan de financement

L'utilisation de cette trame est obligatoire et doit être complétée par chacun des partenaires impliqués dans le projet.

Le budget consolidé représentant le budget total du projet sera aussi fourni selon cette même trame.

#### A- Dépenses (précisez HT ou TTC)

	Année 1	Année 2	Année 3	Total des Dépenses Eligibles €
<i>Frais de personnel (indiquer le nombre de jours prévus et le coût de journée)*</i>				
<i>Frais de prestation - services externes</i>				
<i>Frais de fonctionnement</i>				
<i>Diffusion des résultats</i>				
<i>Equipements - consommables</i>				
<i>Amortissements</i>				
<b>Total dépenses éligibles TTC / HT</b>				

#### B- Recettes

	Année 1	Année 2	Année 3	Recettes €	%
Autofinancement					
<b>Aide Régionale</b>					
Autre financeur 1					
...					
Autre financeur n					
<b>Total Financement</b>					

#### Ventilation de la subvention :

	Partenaire 1	Partenaire 2	...	Partenaire n	TOTAL
Aide Région					

\* En cas de financement FEDER, les frais salariaux seront calculés selon les règles d'éligibilité au FEDER.